

DELIBERATION DD2022_042

Nombre de membres du conseil en exercice	
Présents	58
Votants	66
Pouvoirs	17

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 13 mai 2022

LE 19 mai 2022, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

MODIFICATIONS DES DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

PRESENTS :

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. GEORGIADES, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. PIERRE NADAL, M. BELLOTEAU, Mme ESCLAFFER, M. GUILLEMOT, Mme SARLANDE, M. NARDOU, M. ROLLAND, M. BOURGEOIS, M. CADET, Mme COURAULT, Mme DOAT, Mme FRANCESINI, M. MARSAC, Mme DUPUY, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHANTEGREIL, Mme MOULHARAT

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. COLBAC, M. DOBBELS, M. TALLET, M. RATIER, M. GASCHARD, Mme DUVERNEUIL, M. VADILLO, M. PERIER

POUVOIR(S) :

M. AUDI donne pouvoir à Mme TOULAT
Mme GONTIER donne pouvoir à M. CIPIERRE
M. LARENAUDIE donne pouvoir à M. SUDREAU
M. MALLET donne pouvoir à M. LEGAY
M. PARVAUD donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à M. PASSERIEUX
M. CHANSARD donne pouvoir à M DENIS
M. LAGUIONIE donne pouvoir à M. LE MAO
M. MARC donne pouvoir à M. AUZOU
M. BARROUX donne pouvoir à Mme BOUCAUD
M. DELCROS donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme FAVARD donne pouvoir à Mme COURAULT
M. NOYER donne pouvoir à M. JAUBERTIE
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM
M. LAVITOLA donne pouvoir à Mme MARCHAND
M. CHAPOUL donne pouvoir à M. GUILLEMET
Mme REYS donne pouvoir à Mme COURAULT

MODIFICATIONS DES DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS DU ORGANISMES EXTÉRIEURS

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que le Grand Périgueux a procédé en début de mandat à la désignation de ses représentants dans les organismes extérieurs (EPIC, syndicats mixtes, associations etc.), représentations qui ont déjà été revues à plusieurs reprises.

Qu'il convient aujourd'hui de revoir ces désignations pour prendre en compte :

- les nouvelles attributions de délégations aux élus qui induisent des modifications des représentations pour assurer une adéquation avec leurs champs de compétence.
- le remplacement d'une élue démissionnaire, madame Dupeyrat,
- la demande d'une élue de ne plus siéger dans plusieurs organismes.

Considérant qu'il est proposé en application de l'article L2121-33 du CGCT de procéder aux modification suivantes.

1 - Représentation du Grand Périgueux dans l'EPIC Périmouv :

Il est proposé de remplacer :

- Monsieur François Carême par monsieur Alain Marty
- Madame Christelle Boucaud par monsieur Jean Parvaud

2 - Représentation du Grand Périgueux à l'EPIC Office du Tourisme Intercommunal :

Il est proposé de remplacer :

- Madame Delphine Labails par madame Cécile Massoubre-Mareillaud
- Madame Valérie Dupeyrat par madame Sabrina Moulharat

3 - Représentation au Syndicat Mixte du Bassin de la Vallée de l'Isle (SMBI)

Il est proposé de remplacer :

- Madame Valérie Dupeyrat par madame Sabrina Moulharat en qualité de suppléante.

4 - Représentation au Syndicat Mixte Nouvelle Aquitaine Mobilité (SMNAM)

Il est proposé de remplacer :

- Monsieur François Carême par monsieur Stéphane Mottier en qualité de représentant titulaire
- Madame Christelle Boucaud par monsieur Jean Parvaud en qualité de suppléant

5 - Représentation au Syndicat Mixte de gestion des déchets de la Dordogne (SMD3)

Il est proposé de remplacer :

- Madame Christelle Boucaud par monsieur Daniel Le Mao
- Monsieur Carême par monsieur Didier Perier

6 - représentation à la commission du centre de tri :

Il est proposer de remplacer :

- Monsieur Richard Bourgeois par monsieur Daniel Le Mao en qualité de suppléant

7 - Représentation au Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord :

Il est proposé de remplacer :

- Monsieur François Carême par monsieur Jean Louis Sudreau en qualité de titulaire
- Madame Cécile Massoubre Mareillaud par monsieur Yannick Bidaud en qualité de titulaire
- Monsieur Jacques Marsac par monsieur Yannick Rolland en qualité de suppléant
- Madame Valérie Dupeyrat par madame Sabrina Moulharat en qualité de suppléante

8 - Représentation au sein du Syndicat Mixte Air Dordogne (SMAD)

- Monsieur Stéphane Mottier par monsieur Thierry Nardou en qualité de titulaire
- Monsieur Richard Bourgeois par monsieur Stéphane Mottier en qualité de suppléant

9 - Représentation au sein du Syndicat Mixte Ouvert du Logement Social (SMOLS)

Il est proposé de remplacer :

- Monsieur Jacques Marsac par madame Evelyne Roux en qualité de suppléante

10 - Représentation au syndicat mixte Eau Coeur du Périgord

Il est proposé de remplacer :

- Madame Christelle Boucaud par monsieur Nicolas Duru en qualité de titulaire
- Monsieur François Carême par monsieur Didier Perier en qualité de titulaire
- Madame Valérie Dupeyrat par madame Sabrina Moulharat en qualité de suppléante

11 - Représentation au Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE24)

Il est proposé de remplacer :

- Madame Valérie Dupeyrat par madame Sabrina Moulharat en qualité de suppléante
- François Carême par monsieur Didier Perier

12 - Représentation à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA)

Il est proposé de remplacer :

- Monsieur Stéphane Mottier par monsieur Jean Louis Sudreau en qualité de suppléant

13 - Représentation collèges et Lycées

Collège Anne Franck :

Il est proposé de remplacer :

- Madame Valérie Dupeyrat par madame Sabrina Moulharat

Lycée Laure Gatet :

Il est proposé de remplacer :

- monsieur François Carême par monsieur Didier Perier en qualité de titulaire.

14 - Représentation au sein de la commission de médiation de la Dordogne (COMED)

Il est proposé de remplacer :

- Madame Gatienne Doat par madame Evelyne Roux

15 – Représentation à l'association Pays en Graine

Il est proposé de remplacer :

- Monsieur François Carême par monsieur Yannick Rolland en qualité de suppléant

16 – Représentation au Comité Départemental du Tourisme (CDT)

Il est proposé de remplacer :

- Madame Delphine Labails par monsieur Philippe Ducène

17 - Représentations au Groupement des Autorités Responsables de Transport

Il est proposé de remplacer :

- Monsieur François Carême par monsieur Stéphane Mottier

18 – Représentation au sein de l'Association des Acheteurs Aquitains Responsables (3AR)

Il est proposé de remplacer :

- Monsieur Stéphane Mottier par monsieur Eric Fallous

19 – Représentation à l'Agence Régionale de Biodiversité

Il est proposé de remplacer

- Monsieur Yannick Bidaud par monsieur Michel Cadet en qualité de suppléant

20 – Syndicat Mixte DFCI

Il est proposé de remplacer

- Monsieur Daniel Le Mao par monsieur Claude Denis en qualité de titulaire
- Monsieur Jacques Marsac par monsieur Daniel Le Mao en qualité de suppléant

21 – Commission locale du site patrimonial remarquable

Il est proposé de remplacer :

- Monsieur François Carême par monsieur Didier Perier

22 – Commission intercommunale des impôts direct

Il est proposé de remplacer :

- Monsieur François Carême par monsieur Didier Perier

Mesdames Labails, Marchand, Francesini, Doat, Courault, Reys et Favard et messieurs Marsac, Bourgeois, Delcros , Barroux et Lavitola ne participent pas au vote.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de procéder aux modifications de désignations dans les organismes extérieurs.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 01/06/2022

Pour extrait co

Délibération certifiée exécutoire
à compter du 01/06/2022

Périgueux, le 01/06/2022

Le Président,
Jacques AUZOU

